



Conduite à tenir



En cas d'accident avec l'exposition au sang

Qu'est ce qu'un AES ?

Tout contact avec :

- Du sang
- Un liquide biologique contenant du sang
- Un liquide biologique non visiblement souillé de sang mais considéré comme potentiellement contaminant tel que liquide céphalo-rachidien, liquide pleural, sécrétions génitales

Lors :

- D'une piqûre ou d'une coupure avec un objet contaminé (seringue, scalpel, etc...)
- D'un contact sur peau lésée
- D'une projection sur une muqueuse (oeil, bouche, nez)

1

En urgence : Premiers soins à faire

■ Si piqûre, coupure, ou contact sur la peau lésée

- Ne pas faire saigner
- Nettoyer immédiatement la zone cutanée à l'eau et au savon puis rincer.
- Désinfecter pendant au moins 5 minutes avec l'un des désinfectants suivants :
 - Dakin
 - Eau de Javel à 2.6% de Chlore actif diluée au 1/5e
 - ou à défaut : Polyldone Iodée en solution dermique - Alcool à 70°

■ En cas de projection sur une muqueuse (Oeil, bouche, nez)

Rincer abondamment au moins 5 minutes au sérum physiologique ou à l'eau

2

Dans l'heure : Informer votre association locale

Votre association vous guidera concernant les démarches à suivre

3

Dans les 4 heures

Prise en charge de votre AES dans les 4 heures qui suivent l'accident en consultant un médecin :

Centre hospitalier de Bastia - CEGIDD

- Localisation : Au rez-de-chaussée, aile gauche de l'hôpital
- Horaires : Du Lundi au Vendredi de 9h à 16h
- Téléphone : 04 95 59 14 26 ou 04 95 59 11 11

Services d'urgence

- Hôpital de Bastia
- Hôpital de Corte
- Hôpital de Calvi (Balagne)

Dans les 24 heures

- Votre association locale déclarera l'accident du travail et informera la Médecine du travail
- Suivre les recommandations du médecin pour votre suivi clinique et sérologique

ADMR HAUTE CORSE (lien astreinte) N° Azur : 0810 810 380

Pôle Ressources Humaines : Chargé de prévention : 06.25.47.30.28